



Programme des Nations unies Pour le Développement

Projet de fabrication et d'installation de petites unités de transformation de noix de cajou

Document de projet

Bref résumé du projet :

Le gouvernement ivoirien à travers le Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé en étroite collaboration avec l'ONUDI, a élaboré un programme post-crise d'urgence et de relance des activités du secteur productif industriel (PPC). Ce programme, articulé autour d'une phase d'urgence et d'une phase post-crise, et approuvé en décembre 2003 par le Gouvernement ivoirien et le Conseil d'Administration de l'ONUDI n'a pu être mis en œuvre du fait de la persistance de la crise.

L'étude de réactualisation confirme la pertinence du PPC et révèle qu'il est urgent d'appuyer certaines activités du secteur productif, de manière à contribuer à stopper la détérioration de l'économie nationale, à soutenir des créneaux générateurs d'emplois et de revenus pour les populations les plus défavorisées, notamment les femmes et les jeunes.

Le présent projet consiste en la fabrication et en l'installation de petites unités de transformation de noix de cajou dans les villages pour l'extraction des amandes de bonne qualité, comme c'est le cas en Inde, au Brésil et au Vietnam. Ces unités de petites tailles (50 tonnes de noix par an) et à main d'œuvre intensive seront placées en amont des grandes unités de transformation qui doivent continuer la chaîne de production (séchage, salaison et emballage des noix).

Les activités du projet prévu pour une durée de quatorze (14) mois, se composent d'une première phase de six (06) mois pour la mise au point de matériels prototypes et d'une seconde phase de huit (08) mois pour les tests de reproduction et de diffusion en milieu réel.

Le projet sera réalisé dans les 4 régions productrices de noix de cajou à savoir : le Worodougou (Séguéla), le Zanzan (Boua), la Vallée du Bandama (Bouaké) et les Savanes (Korhogo).

Il mis en œuvre par la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé, le Ministère de l'agriculture, l'ONUDI les communautés villageoises et avec l'appui technique de la BSTP-CI.

SIGNATURE PAGE

Pays: Côte d'Ivoire

Projet de fabrication et d'installation de petites unités de transformation de noix de cajou

Effet (s) de l'UNDAF et indicateur(s): Réduction de la pauvreté

Effets escomptés:

1. L'augmentation de la Valeur Ajoutée de l'ensemble de la filière et plus spécifiquement l'activité de transformation des noix de cajou, et à terme les sous produits dérivés ;
2. La diminution du chômage et l'exode rural qui constituent une préoccupation majeure dans les régions concernées par la réinsertion /réintégration des jeunes et des ex-combattants;

Résultats attendus :

- 8 petites unités de production d'une capacité de traitement de 500 tonnes de noix brutes par an ;
- Les membres de 8 groupements et coopératives de producteurs sont formés et accompagnés ;
- 200 emplois directs (essentiellement des femmes) sont créés ;
- Les producteurs touchent 20 à 25% du prix moyen des amandes grillées et salées sur le marché international, contre 15% aujourd'hui ;
- 4 régions, 4 départements et 8 sites sont touchés par le projet ;
- 8 à 12 artisans sont formés à la fabrication des équipements de production, à raison de 2 à 3 artisans par région ;
- 500 tonnes de noix sont transformées annuellement

Partenaire (s) Responsable (s): PNUD, Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé

Autres partenaires: ONUDI, Communautés villageoises, BSTP-CI, Ministère de l'Agriculture, Conseils généraux, ONG, Opérateurs privés, autres partenaires au développement.

Période du programme avrils 07 – juin. 2008

Composantes du programme

- Acquisition des unités prototypes
- Etude et Réalisation des plans de construction pour la fabrication locale
- Fabrication locale de 8 unités de production
- Formation des artisans et des membres des groupements de producteurs.

Titre du projet: **Projet de fabrication et d'installation de petites unités de transformation de noix de cajou**

Numéro du projet: _____

Durée du projet: _14 mois _

Arrangement de Gestion: _Exécution Nationale (NEX)

• **Budget du projet** **158 151 000 f cfa**
(US\$ 306 742,671)

Allocation des ressources :

• **FISDES(1)** **158 151 000 F CFA**
(US\$ 306 742,671)

Approuvé par (Gouvernement de Côte d'Ivoire):
Sem AMAH MARIE TEHOVA
Ministre de L'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé

Date
30 MAI 2007

Approuvé par (PNUD): M. ANDRE CARVALHO:
Directeur Pays

Date *1 Juin 2007*

SECTION I : Description narrative

Partie I : Analyse de la situation

Dans la perspective d'une sortie rapide de la crise, l'ONUDI, en étroite collaboration avec le Gouvernement notamment le Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé, a élaboré un programme post-crise d'urgence et de relance des activités du secteur productif industriel (PPC). Ce programme, articulé autour d'une phase d'urgence et d'une phase post-crise, a été approuvé en décembre 2003 par le Gouvernement ivoirien et le Conseil d'Administration de l'ONUDI. Depuis cette approbation, la persistance de la crise a empêché la mise en œuvre du PPC.

Profitant de l'accalmie qui s'est installée au début de 2005, le Gouvernement ivoirien a sollicité l'ONUDI pour la réactualisation du programme. L'étude de réactualisation confirme la pertinence du PPC et révèle qu'il est urgent d'appuyer certaines activités du secteur productif de manière à contribuer à stopper la détérioration de l'économie nationale, à soutenir des créneaux générateurs d'emplois et de revenus pour les populations les plus défavorisées, notamment les femmes et les jeunes.

Ainsi, la partie consacrée à l'appui aux activités d'urgence du secteur productif a été revue et mise en relief pour être exécutée dans les meilleurs délais. Cette partie intitulée **«Programme d'urgence pour l'appui aux activités du secteur productif dans le cadre de la lutte contre la pauvreté»**, vise à éviter l'effondrement total du système productif ivoirien, à lutter contre la pauvreté et à faciliter l'exécution des activités post-crise pour la relance des activités industrielles lorsque la paix sera restaurée.

Le projet de fabrication de prototypes de décortiqueuses de noix de cajou est une composante de l'ensemble d'un programme qui s'articule autour de deux composantes :

- A. Appuis directs aux activités génératrices de revenus et d'emplois ;
- B. Renforcement des capacités institutionnelles d'appui technique, de formation et de production, y compris les collectivités décentralisées.

La culture de l'anacarde est pratiquée depuis de longue date en Côte d'Ivoire dans les régions du Nord, du Nord-Ouest, du Nord-Est, du Centre-Nord et du Centre.

Plante pérenne des savanes, l'anacardier assure la protection des sols au plan écologique. Au plan industriel, sa noix est utilisée pour la fabrication d'amandes, de friandises et le baume est extraite des coques. L'amande de la noix de cajou est un produit de luxe qui est utilisé dans le marché des aliments santé, la confiserie, les desserts, les snacks. La consommation de ce type de produit est en augmentation et l'offre est inférieure à la demande, d'où des prix relativement élevés sur le marché mondial.

La production ivoirienne est estimée à environ 200 000 tonnes de noix/an. La Côte d'Ivoire a une capacité d'usinage de 10.000 tonnes de noix/an, avec trois unités : l'usine SODIRO à Odienné, l'usine CAJOU COTE D'IVOIRE à Korhogo et l'usine de OLAM IVOIRE à Dimbokro. Cette capacité d'usinage représente 5 % de la production nationale de noix brutes.

Cette production est essentiellement exportée sous la forme de noix brutes principalement vers un pays, l'INDE qui dispose de 900 unités de transformation pour une capacité installée d'usinage de 600.000 tonnes de noix/an (production actuelle : 325.000 tonnes de noix/an).

L'Inde qui est le principal importateur mondial de noix de cajou prévoit d'augmenter sa production intérieure pour atteindre, dans les années à venir, une production de 600.000 tonnes de noix/an afin de satisfaire les besoins d'approvisionnement de ses unités de transformation. Il est donc certain qu'à l'horizon 2010, la Côte d'Ivoire rencontrera des difficultés pour l'écoulement de sa production de noix de cajou. La transformation apparaît alors comme la voie indiquée pour assurer des débouchés sûrs à la production ivoirienne.

Divers projets de création d'unités de transformation sont actuellement en cours, mais se heurtent aux prix élevés des équipements de transformation pour des capacités à installer posant de réels problèmes d'approvisionnement.

Le succès de l'opération de transformation dépend fortement de la qualité de la matière première qui représente 70 % du prix de revient de l'amande. Et c'est à ce niveau que se pose le problème de la rentabilité des unités de grande capacité, car avec un verger très dispersé et des rendements faibles (150 à 600 kg de noix/ha/an), il est difficile d'approvisionner régulièrement ces unités en matières premières brutes.

Il apparaît donc opportun de rechercher le développement de technologies de faible capacité d'approvisionnement, nécessitant des investissements accessibles à de nombreux promoteurs, puisque la création simultanée de plusieurs unités de transformation peut permettre de résoudre à la fois le problème de la réduction du coût du transport (volume suffisant à l'exportation) et celui du développement de la consommation locale. Ces petites unités peuvent également fournir des produits semi-finis (amandes séchées et dépelliculées) à de grandes unités de grillage, de salage et de conditionnement.

Partie II : Stratégie de mise en œuvre :

Le projet vise à apporter un appui aux acteurs du secteur privé pour la fabrication et la mise sur le marché d'un décortiqueur adapté au traitement artisanal de la noix de cajou en vue de contribuer au démarrage d'activités de transformations artisanales structurées en milieu rural.

Il consiste, en s'inspirant des expériences du Brésil et de l'Inde, en la fabrication et en l'installation de petites unités de transformation de noix de cajou dans les villages pour l'extraction des amandes de bonne qualité, comme c'est le cas en Inde, au Brésil et au Vietnam. Ces unités de petites tailles (50 tonnes de noix par an) et à main d'œuvre intensive sont placées en amont des grandes unités de transformation qui doivent continuer la chaîne de production (séchage, salaison et emballage des noix).

Dès que les unités seront disponibles, elles seront installées dans les régions cibles. La reproduction des équipements de ces unités sera fonction des besoins des populations.

Le projet sera réalisé selon les étapes suivantes :

- l'acquisition des matériels de base;
- les tests des matériels sur des sites pilotes ;
- l'étude technique et l'ingénierie des matériels optimisés répondant aux contraintes locales;
- la fabrication des matériels optimisés en Côte d'Ivoire ;
- la promotion des équipements et des projets de transformation de la noix de cajou.

Les travaux, d'une durée de quatorze (14) mois, se composent d'une première phase de six (06) mois pour la mise au point de matériels prototypes et d'une seconde phase de huit (08) mois pour les tests de reproduction et de diffusion en milieu réel.

Le projet se déroulera en deux phases principales :

Première phase

Cette phase du projet consiste à :

- Acquérir des équipements prototypes;
- Tester ces équipements prototypes ;
- Effectuer la conception et la fabrication locale de nouveaux équipements.

Deuxième phase

Cette phase du projet consiste à assurer les opérations suivantes :

- Transport et installation des matériels fabriqués localement sur des sites de production ;
- Mise en route et tests des unités ;
- Formation du personnel direct de production à la conduite des unités de production ;
- Fonctionnement des unités (détermination des rendements et des coûts directs de production) ;
- Supervision technique des unités ;
- Évaluation des performances des matériels (bilans techniques) - Études techniques d'amélioration des matériels - Introduction d'améliorations techniques ;
- Essais des matériels après modifications et tests de fonctionnement - Bilan des travaux de développement technologique ;
- Élaboration des études de rentabilité technique, économique et financière des projets de transformation des noix de cajou, selon les capacités de fabrication et les lieux d'implantation des unités de fabrication ;
- Élaboration des documents de promotion des matériels et des projets ;
- Ingénierie des matériels et unités de production à fabriquer et à commercialiser en Côte d'Ivoire.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet sont principalement les paysans producteurs de noix de cajou organisés en groupements d'intérêts économiques ou en coopératives, les promoteurs en matière de transformation et les fabricants de matériels.

Les autres bénéficiaires du projet sont les transporteurs locaux et les usines de grillage – salage en aval de la filière.

Partie III : Arrangements de gestion

La mise en œuvre et l'atteinte des résultats de ce projet nécessitent la contribution et la mobilisation de toutes les parties prenantes aussi bien les communautés villageoises que les autres acteurs intervenant dans le projet.

Le projet sera exécuté selon la modalité d'exécution nationale (NEX) et sera mis en œuvre par la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) avec l'appui du Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé et du Ministère de l'agriculture et du PNUD.

En effet, l'exécution nationale est la modalité préconisée par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies, et la norme appliquée dans la plupart des projets et programmes objets de l'appui du PNUD.

Le projet sera conduit en partenariat avec plusieurs structures et institutions notamment le Secteur Privé, l'ONUDI, les Conseils Généraux, l'administration du territoire et tous les autres acteurs locaux.

Rôle et responsabilités des acteurs :

Le PNUD : agit en qualité d'agence d'exécution du FISDES. A ce titre, le PNUD est chargé de la gestion administrative et financière du projet et assure le suivi –évaluation et le contrôle de qualité. Il rend compte au FISDES de l'exécution du projet à travers un mécanisme de reporting ; notamment la production d'un rapport intermédiaire technique et financier à mi-parcours et un rapport final à soumettre au FISDES avant septembre 2007 conformément à l'accord cadre UNDP-FISDES signé en juin 2006..

Le Comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé de représentant du PNUD, de la Direction Générale du plan, de la Direction Générale des Productions et Diversification Agricole du MINAGRI, de la Direction de la Coopération Industrielle du Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé, de l'ONUDI, d'opérateurs privés industriels de la filière anacarde, de l'ARECA (agence nationale de régulation de la filière anacarde. Le comité de pilotage a pour mission de veiller à la cohérence du projet en rapport avec les priorités nationales, de donner des orienter dans la conduite des actions du projet en fonction de l'évolution du contexte. Le comité de pilotage approuve le plan de travail annuel et le rapport d'exécution de fin d'année. Il se réunit au moins deux fois par an

L'ONUDI : Le bureau de l'ONUDI interviendra en tant que partenaire technique et institutionnel au niveau des études et de la documentation et contribuera au suivi et à l'évaluation en collaboration avec le PNUD.

La Direction Nationale (Direction de la Coopération Industrielle Internationale) du Ministère de l'Industrie et de la promotion du secteur Privé

La Direction nationale (DN) du projet sera assurée par la Direction de la Coopération Industrielle Internationale du Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé, du fait de l'importance du volet technologie dans le projet.

Le rôle du DN porte à titre principal, sur le suivi du respect des orientations du Gouvernement dans la mise en œuvre du projet. Le DN assurera la supervision générale des activités du projet et représentera le Ministère dans les réunions du comité de pilotage, les revues tripartites et autres comités spécialisés.

Les paiements dans le cadre du projet se feront sur la base d'une demande de paiement direct (DPD) dûment signée par le Directeur national (DN) du projet.

La société I2T

I2T est Responsable de la mise en œuvre opérationnelle du projet. Elle agit en qualité d'agence de réalisation, c'est à dire de maître d'œuvre du projet sur la base d'un plan de travail annuel dûment approuvé par le PNUD à qui elle rend compte par la production d'un rapport technique et financier tous les trimestres. La société I2T est chargée de la planification, de l'animation, de la coordination opérationnelle des activités du projet avec un appui technique du PNUD.

Sur la base du plan de travail, I2T prépare toutes les demandes de paiements directs (DPD) qu'elle soumet pour traitement au PNUD une fois qu'elles ont été dûment signées par le DN. Les paiements se feront directement aux fournisseurs et prestataires indiqués.

La Direction Générale des Productions et de la Diversification Agricole du MINAGRI qui assure la tutelle de I2T : Participera au comité de pilotage et interviendra dans le suivi et l'évaluation du projet. A ce titre cette direction participera aux missions de suivi sur le terrain et aux réunions du comité de pilotage.

Suivi et Evaluation / Rapports

Le projet accordera une attention particulière à l'utilisation efficiente des ressources et à la bonne marche des activités à travers le suivi-évaluation. Il s'agira dans le cadre des activités du programme de s'assurer des progrès vers l'atteinte des résultats et que les résultats attendus soient obtenus de façon satisfaisante.

Le suivi-évaluation opérationnel sera assuré par les responsables de la société I2T et par les communautés rurales bénéficiaires. La société I2T produira tous les mois, un rapport d'avancement à l'attention du PNUD.

Le suivi et l'évaluation externe et le contrôle de qualité seront de la responsabilité du PNUD sous la supervision du Conseiller au programme en charge de la pauvreté en partenariat avec l'ONUDI et la Direction de la coopération industrielle internationale et de la Direction Générale des Productions et de la Diversification Agricole.

Une mission de supervision systématique à mi-parcours se fera par le PNUD et l'ONUDI sur la base duquel un rapport intermédiaire technique et financier sera produit par le PNUD à l'attention du partenaire financier FISDES. Le PNUD produira par ailleurs un rapport d'achèvement à soumettre au plus tard en septembre 2007, conformément aux termes de l'accord cadre entre le FISDES et le PNUD.

Partie IV : Contexte juridique

Le présent document de Projet constitue l'instrument visé à l'article Premier de l'accord de base conclu entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le développement, signé le 3 décembre 1993 par les parties en cause. Conformément à cet accord, les biens et services sont exemptés de taxes.

Il s'inscrit dans le cadre global de l'accord cadre signé par le FISDES et le PNUD en juin 2006 notamment en son paragraphe 2 de l'article 2 et définit le type d'assistance qui devra être apporté par le PNUD. Le projet sera mis en œuvre en conformité avec les règles et procédures du PNUD

Le projet pourrait faire l'objet d'amendement. Les révisions suivantes peuvent être apportées au présent descriptif de projet, même si celles-ci ne sont revêtues que de la signature du Directeur pays, à condition que ce dernier ait l'assurance que le FISDES n'ait pas d'objection à formuler à l'égard des changements envisagés :

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif de projet;
- les révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs immédiats, aux produits ou aux activités, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à une augmentation des coûts dus à l'inflation;
- les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet de réaménager la fourniture des apports déjà prévus, de refléter une hausse des coûts par suite d'inflation ou d'autres frais en fonction de la souplesse financière de l'organisme en cause.

PARTIE V. RISQUES

Les risques pour la mise en œuvre de ce projet sont aussi bien économiques qu'imputables à l'évolution du contexte socio-politique que traverse le pays depuis septembre 2002. Une éventuelle aggravation de la crise risque d'influencer l'engagement des bailleurs de fonds dans la poursuite des financements du projet ou entraîner des retards dans les décaissements ; ce qui pourrait influencer négativement les résultats du projet. Toutefois le contexte de signature des accords politiques de Ouagadougou laisse entrevoir une minimisation des risques politiques.

Au niveau économique, l'insuffisance de la maîtrise de la gestion technique et financière des unités de production peut constituer un handicap pour un entretien efficace des équipements et leur renouvellement (amortissement). De même, la

la réticence des grandes entreprises de transformation de noix de cajou à acheter les produits semi-finis fabriqués par les petites unités pourra constituer un frein au développement de ces unités de petite capacité;

Par ailleurs, l'absence de synergie entre tous les acteurs de la filière anacarde sera un handicap pour assurer la compétitivité des produits ivoiriens sur le marché international.

SECTION II : CADRE DE RESULTATS STRATEGIQUE

(Voir tableau)

III- CADRE DES RESULTANTS ET DES RESSOURCES DU PROJET

Effets escomptés du projet

1. L'augmentation de la Valeur Ajoutée de l'ensemble de la filière et plus spécifiquement l'activité de transformation des noix de cajou, et à terme les sous produits dérivés ;
2. La lutte contre la pauvreté par une meilleure rémunération du producteur en liaison avec les prix payés sur le marché international ;
3. La diminution du chômage et l'exode rural qui constituent une préoccupation majeure dans les régions concernées ;
4. La réinsertion / réintégration des ex-combattants.

Indicateurs des effets

- 8 petites unités de production d'une capacité de traitement de 500 tonnes de noix brutes par an sont installées dans 4 régions productrices de noix de cajou ;
- Les membres de 8 groupements / coopératives de producteurs sont formés et accompagnés ;
- 200 emplois directs (essentiellement des femmes) sont créés.

Ligne de service du CFP :

Stratégie de partenariat :

- Responsabilisation et implication accrues des communautés rurales ;
- L'établissement de synergie avec les autres programmes et les efforts menés par les partenaires locaux pour assurer les complémentarités nécessaires
- Le recours aux partenariats avec les collectivités décentralisées, les ONGs, les OCBs, les structures étatiques spécialisées et les institutions partenaires au développement

Titre et numéro du projet :

Projet de fabrication et d'installation de petites unités de transformation de noix de cajou

Résultat attendu 1: La société I2T est équipée en deux (2) unités de transformation prototypes

Produits prévus	Cible des produits	Activités prévues	Structure d'exécution	Apports
1.1 Acquisition de deux (2) unités prototypes	1.1.1- 02 équipements prototypes et des pièces de rechange 1.1.2- Personnel du projet recruté 1.1.3 – Prototypes disponibles	1.1.1 Acquisition des équipements prototypes et de pièces de rechange et essais ; 1.1.2 Recrutement d'un Ingénieur et d'un Technicien de projet et d'un chauffeur, 1.1.3 Conception (dessins des prototypes (pièces et assemblage) et définition des matériaux à utiliser pour les unités pilotes ; 1.1.4 Acquisition d'un véhicule de liaison ; 1.1.5 Sélection d'une ou plusieurs entreprises de fabrication mécanique 1.1.5 Suivi des travaux de fabrication et essais des prototypes ; 1.1.6 Fabrication locale de 8 unités de transformation ; 1.1.8 Elaboration des documents didactiques.	I2T Opérateurs privés, PNUD, ONUDI	Service centre, Experts nationaux, Conseiller au programme
	1.1.4 – documents didactiques			

Résultat attendu 2: Les communautés sont équipées en huit (8) unités de transformation de noix de cajou			
1.2 Acquisition et installation de huit (8) unités de transformation	1.2.1 08 bâtiments construits 1.2.2 08 forages 1.2.3 08 aires de séchage aménagés	1.2.1. Identification des sites 1.2.2. Sélection des opérateurs pour la construction 1.2.3. Construction des bâtiments pour abriter les unités de transformation 1.2.4. Transport et installation des matériels fabriqués localement sur des sites de production ; 1.2.5. Formation du personnel direct de production à la conduite des unités de production ; 1.2.6. Supervision technique des unités ; 1.2.7. Suivi-évaluation	1.2.1, Communautés rurales, Opérateurs privés PNUD, ONUDI Service centre, Experts nationaux Communautés rurales, Conseiller au programme
Résultat attendu 3 : Les capacités des artisans et des membres de groupements de producteurs de noix sont renforcées			
1.3 Formations des artisans et des membres de groupements de producteurs	1.3.1 12 artisans locaux de fabrication 1.3.2 8 groupements / coopératives de producteurs	1.3.1 Sélection des artisans locaux ; 1.3.2 Sélection des membres des groupements / coopératives bénéficiaires ; 1.3.3 Formations sur les techniques de fabrication des unités de transformations 1.3.4 Formation des membres de groupements de producteurs de noix à l'exploitation des machines ; 1.3.5 Suivi et Evaluation du projet	1.2.1, Communautés rurales, Opérateurs privé PNUD, ONUDI Service centre, Experts nationaux Communautés rurales, Conseiller au programme

TABEAU RÉCAPITULATION DU BUDGET

N Ordre	Désignation	Coût	Unité	Montant total CFA	Montant en USD
1	Acquisition équipements prototypes et pièces de rechanges	8 262 200	2	16524400	32049,994
2	Personnel	0	0	0	0
3	Acquisition véhicule du projet	12 500 000	1	12500000	24244,4461
4	Matières premières	1 000 000	1	1000000	1939,55569
5	Conception Prototype	3 960 000	1	3960000	7680,64052
6	Fabrication prototype	3 960 000	1	3960000	7680,64052
7	Elaboration documents didactiques	1 980 000	1	1980000	3840,32026
8	Selection sites d'accueil des projets	3 000 000	1	3000000	5818,66706
9	Réalisation des projets en regions (Bouaké)	12 880 950	2	25761900	49966,6396
10	Réalisation du projet dans le worodougou (Séguéla)	13 154 950	2	26309900	51029,5162
11	Réalisation du projet dans la region des savanes	13 322 950	2	26645900	51681,2069
12	Réalisation du projet dans le zanzan (Bouana)	13 330 950	2	26661900	51712,2398
13	Suivi interne des projets	2 316 000		2 316 000	4492,01097
	Total général			150620000	292135,878
	Frais généraux de service (5%)			7531000	14606,7939
	Budget Total			158151000	306742,671

1 USD égal à 515,582 taux de novembre 2006

ANNEXE 1 : BUDGET Détaillé (FCFA):

N°	Désignation	Nombre	Coût unitaire	Montant total
I.	Travaux à réaliser à Abidjan			
1	Acquisition des équipements prototypes et des pièces de rechange			
	* Technologie indienne	1	8 262 200	8 262 200
	* Technologie brésilienne	1	8 262 200	8 262 200
2	Recrutement du personnel du projet			
	* Ingénieur d'études	1		
	* Technicien d'études	1		
	* Chauffeur du projet	1		
3	Acquisition d'un véhicule de projet	1	12 500 000	12 500 000
	Essais des équipements prototypes			
	* Forfait pour achat et transport de matières premières	1	500 000	500 000
4	Conception (dessins des prototypes)			
	* Ingénieur d'études (2 mois)	2	1 430 000	2 860 000
	* Technicien d'études (2 mois)	2	550 000	1 100 000
5	Sélection d'une ou plusieurs entreprises de fabrication mécanique	1		-
6	Suivi des travaux de fabrication des équipements made in C.I.			-
	* Ingénieur d'études (2 mois)	2	1 430 000	2 860 000
	* Technicien d'études (2 mois)	2	550 000	1 100 000
7	Essais des équipements made in Côte d'Ivoire	1		
	* Forfait pour achat et transport de matières premières	1	500 000	500 000
8	Elaboration des documents didactiques (jours)			
	* Ingénieur d'études (1 mois)	1	1 430 000	1 430 000
	* Technicien d'études (1 mois)	1	550 000	550 000
9	Sélection des sites d'accueil des projets	1	3 000 000	3 000 000
	Coût des travaux à réaliser à Abidjan			42 924 400
II.	Projets dans les régions de production (Bouaké, Séguéla, Korhogo, Bouna)			
2.1	Projet destiné à la région de la Vallée du Bandama (Bouaké)			
	Construction du bâtiment du projet	1	2 250 000	2 250 000
	Construction de l'aire de séchage (10 m²)	1	35 000	35 000
	Transport et installation des équipements sur les sites de production			
	Location de camion de transport (km)	758	1 000	758 000

Formation des groupements				
Fabrication des équipements	1	4 105 000		4 105 000
Mise en route des équipements				
Formation du personnel direct de production				
Nombre de jours de formation (1 mois par site)	22	90 000		1 980 000
Frais de mission (1 mois par site)	30	54 500		1 635 000
Fonctionnement des équipements (matières premières, consommables, etc.)				1 000 000
Matières premières, consommables, etc.: 200 kg/j x 20 jours				
Prix des matières premières et consommables: 150 F / kg	2 000	400		800 000
Transport interne pendant la formation (100 km/j)				67 950
Divers				250 000
Coût des documents didactiques pour le personnel de production	25	10 000		
Coût par projet				12 880 950
Nombre de sites	2			
Coût du projet dans la région de la Vallée du Bandama				25 761 900
2.2 Projet destiné à la région du Worodougou (Séguéla)				
Construction du bâtiment du projet	1	2 250 000		2 250 000
Construction de l'aire de séchage (10 m ²)	1	35 000		35 000
Transport et installation des équipements sur les sites de production				
Location de camion de transport (km)	1 032	1 000		1 032 000
Formation des groupements				
Fabrication des équipements	1	4 105 000		4 105 000
Mise en route des équipements				
Formation du personnel direct de production				
Nombre de jours de formation (1 mois par site)	22	90 000		1 980 000
Frais de mission (1 mois par site)	30	54 500		1 635 000
Fonctionnement des équipements (matières premières, consommables, etc.)				1 000 000
Matières premières, consommables, etc.: 200 kg/j x 20 jours				
Prix des matières premières et consommables: 150 F / kg				
Transport interne pendant la formation (100 km/j)	2 000	400		800 000
Divers				67 950
Coût des documents didactiques pour le personnel de production	25	10 000		250 000
Coût par projet				13 154 950
Nombre de sites	2			

Coût du projet dans la région du Worodougou					26 309 900
2.3	Projet destiné à la région des Savanes (Korhogo)				
	Construction du bâtiment du projet		1	2 250 000	2 250 000
	Construction de l'aire de séchage (10 m ²)		1	35 000	35 000
	Transport et installation des équipements sur les sites de production				
	Location de camion de transport (km)		1 200	1 000	1 200 000
	Formation des groupements				
	Fabrication des équipements		1	4 105 000	4 105 000
	Mise en route des équipements				
	Formation du personnel direct de production				
	Nombre de jours de formation (1 mois par site)		22	90 000	1 980 000
	Frais de mission (1 mois par site)		30	54 500	1 635 000
	Fonctionnement des équipements (matières premières, consommables, etc.)				1 000 000
	Matières premières, consommables, etc.: 200 kg/j x 20 jours				
	Prix des matières premières et consommables: 150 F / kg				
	Transport interne pendant la formation (100 km/j)		2 000	400	800 000
	Divers				67 950
	Coût des documents didactiques pour le personnel de production		25	10 000	250 000
	Coût par projet				13 322 950
	Nombre de sites		2		
	Coût du projet dans la région des Savanes				26 645 900
2.4	Projet destiné à la région du Zanzan (Bouna)				
	Construction du bâtiment du projet		1	2 250 000	2 250 000
	Construction de l'aire de séchage (10 m ²)		1	35 000	35 000
	Transport et installation des équipements sur les sites de production				
	Location de camion de transport (km)		1 208	1 000	1 208 000
	Formation des groupements				
	Fabrication des équipements		1	4 105 000	4 105 000
	Mise en route des équipements				
	Formation du personnel direct de production				
	Nombre de jours de formation (1 mois par site)		22	90 000	1 980 000
	Frais de mission (1 mois par site)		30	54 500	1 635 000
	Fonctionnement des équipements (matières premières, consommables, etc.)				1 000 000
	Matières premières, consommables, etc.: 200 kg/j x 20 jours				

	Prix des matières premières : 150 F / kg				
	Transport interne pendant la formation (100 km/j)	2 000	400		800 000
	Divers				67 950
	Coût des documents didactiques pour le personnel de production	25	10 000		250 000
	Coût par projet				13 330 950
	Nombre de sites	2			
	Coût du projet dans la région du Zanzan				26 661 900
	MONTANT GLOBAL DES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DANS LES				105 379 600
	REGIONS DE PRODUCTION				
III	SUIVI INTERNE DES PROJETS ET IMPREVUS				2 316 000
	COUT TOTAL DU PROJET				150 620 000